

REUNION DU VENDREDI 2 NOVEMBRE 2007

PRESENTS :

MM	LUTHRINGER	Jean	Maire
	FRANCK	Bernard	Adjoint
	HANS	Michel	Adjoint
	BRETA	Christian	Conseiller
Mmes	DREYER	Véronique	
	ROTHRA	Marie-Jeanne	
MM	LEHMANN	Fernand	
	COMPERE	Jean-François	
	HERRGOTT	Dominique	
	WEHRLLEN	Didier	

ABSENTS : M. GUILLEMAIN Pierre (procuration à M. Franck Bernard)

PRIX DIVERS, LOCATIONS ET SUBVENTIONS

Prix divers – location 2008 :

Logement directeur d'école :	500 € (par mois)
Maison forestière :	500 € (par mois répartie entre Mitzach et Husseren)
Bois façonnage :	5 €
Carte de ramassage :	7 €
Bois d'affouage :	175 €

Location salle des fêtes :

Les prix de 2007 sont maintenus, soit :

Apéritif :	100 €
Journée :	150 €
Week-end :	300 €
Salle sans utilisation cuisine :	50 €
Supplément chauffage :	40 €
Petite salle :	50 € (chauffage compris)

Location table :	3 €
Location chaise :	1 €
Location garniture brasserie :	5 €

Droit de reconnaissance 2008 :

Mme Decker, 10 € - Mme Mathis, 16 € - M. RebischungE., 10 € - M. Grob B., 10 € - M. Schneider J., 16 € - Mme Hecht, 10 €.

Terrains communaux partagés pour 2007 :

10 ares : 10 € - 15 ares : 12 € - 30 ares : 16 € 45 ares : 21 €

Subventions accordées pour 2007 :

Pompiers, musique, chorale, foot, club des amis : 350 €
Vollgaz team : 160 €

Bibliothèque de Colmar : 30 € - anciens combattants: 50 € - Souvenir Français : 50 € - centre doc. Pédagogique de Thann : 25 € - ligue contre le cancer : 94 € - sclérosés en plaque : 25 € - myopathes : 48 € - sté d'arboriculture : 3 €

INFORMATIONS SUR LA SCIERIE DE LA « STIERMATT » A REHABILITER

M. le Maire fait part aux conseillers que, depuis la réunion du 7 septembre, il a contacté un agent de la com. Com., Mme Nathalie MARCHAND, pour lui présenter succinctement le dossier et pour lui demander de bien vouloir informer la commune des subventions possibles pour ce dossier de réhabilitation de l'ancienne scierie : pas encore de réponse à ce jour.

M. le Maire les informe également qu'il a pu entrer en contact avec un ancien artisan de la vallée afin de lui demander de nous céder les vieilles machines (mais en état de fonctionnement) qu'il a encore dans sa scierie et qu'il souhaite vendre. Le prix n'est pas encore connu.

Enfin, M. le Maire fait part aux conseillers qu'il a commencé à préparer le dossier préalable au lancement d'une campagne de mécénat pour la fondation du patrimoine. Il donne lecture de l'essentiel...

Remarques :

- Si le projet peut se faire financièrement, il faut trouver un « moteur » pour créer une association de bénévoles motivés.
- Des devis peuvent dès à présent être demandés afin de pouvoir effectuer un montage financier...
- Le dossier pourrait peut-être s'intégrer dans celui du parc de Wesserling ; l'histoire de la scierie du « Stiermatt » étant étroitement liée à celle du site de Wesserling (« Gros, Daviller, Roman et Cie ») déjà propriétaire de la scierie depuis les années 1850 !
- Ce qui est urgent à présent : mettre en sécurité le bâtiment (toiture, charpente, ossature).

AFFILIATIONS : BRIGADE VERTE, SPA, CONTRAT DIAGNOSTIC EDF

Brigade verte :

M. le Maire fait part aux conseillers son souhait d'affilier la commune au Syndicat Mixte des Gardes Champêtres intercommunaux, communément appelé « Brigade verte ».

Le coût annuel serait de près de 1250 €. La brigade verte, placée sous l'autorité du Maire est chargée de la police municipale et est particulièrement opérante pour veiller au respect des lois et règlements, notamment en milieu rural dépourvu de police municipale ou de garde-champêtre.

Après en avoir discuté, le conseil municipal remet ultérieurement sa décision et souhaite en discuter de vive voix avec le syndicat. Une réunion de travail sera donc programmée.

SPA :

M. le Maire fait part aux conseillers qu'il souhaiterait affilier la commune à la SPA pour des problèmes tels que enlèvement d'animaux domestiques errants, fourrière, etc.... au vu des plaintes verbales régulièrement émises en mairie. Le coût annuel est d'environ 180 €/an.

De nombreuses questions sont et restent posées (relatives par exemple à la gratuité des enlèvement ou non !). M. le Maire s'en informera.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, pense que l'adhésion à cet organisme n'est pas utile.

Contrat diagnostic EDF :

M. le Maire fait part aux conseillers que Mme Mundel, chargée des collectivités locales auprès d'EDF, lors d'un récent passage en mairie avait proposé un contrat « diagnostic » entre la commune et EDF relatif aux installations actuelles de chauffage dans 3 bâtiments communaux assez regroupés (salle des fêtes, école maternelle et mairie-école).

Il s'agirait de faire un état des lieux et des installations en place, de proposer des solutions d'amélioration et de techniques nouvelles (ex. : chauffe-eau solaire etc...), d'effectuer une situation globale, de faire une approche de consommation actuelles et futures...

Le diagnostic se monterait à 1700 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, renonce à souscrire ce contrat.

DIVERS

- **Matériel d'incendie** : le chef de corps a fait parvenir à M. le Maire une liste de matériels nécessaires au bon fonctionnement du corps et l'efficacité des interventions. Le conseil municipal inscrit ces dépenses au budget 2008 pour un montant de 1121.56 €. Il est à remarquer que, grâce à la présence du corps de première intervention local, la commune économise près de 4200 € par an de cotisation au SDIS à verser en moins !
- **Chiens errants** : les conseillers demandent à M. le Maire de distribuer une circulaire auprès des habitants afin que les propriétaires de chiens prennent les mesures nécessaires pour que ces animaux ne divaguent plus et ne mettent plus en danger piétons et cyclistes. Au vu des accidents relatés actuellement dans les journaux, ceci est une précaution nécessaire : « il vaut mieux prévenir que guérir ».
- **Le club de foot** remercie la commune pour l'achat de nouveaux buts pour les jeunes.
- **Sécurité** : suite à la mise en place d'un nouveau garde-corps au pont de la Thur, la sortie du chemin du stade sur le CD devient dangereux par manque de visibilité. La commune va prévoir l'installation d'un miroir pour mieux sécuriser la sortie.
- **Subvention pour rénovation de Lauwa** : M. le Maire soumet aux conseillers la demande de subvention pour Lauwa de M. Christmann Jean-Noël. Pas d'opposition.